

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique du parc éolien Les Griottes

De : > ppe51 (par Internet) <ppe51@laposte.net>

Date : 20/10/2022 à 22:47

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

À l'attention de Monsieur le Préfet de la Marne

À l'attention de Monsieur Patrick ROGER Commissaire Enquêteur du parc éolien Les Griottes

Notre association P.P.E.51 (Protection des Paysages et de Environnement dans le 51) s'oppose à ce projet de parc éolien Les Griottes à Champguyon pour les raisons suivantes;

Ce projet à été lancé par Monsieur le Maire et quelques Conseillers Municipaux en catimini pour ne pas avoir à en informer les habitants de Champguyon ainsi que les villages voisins impactés par ce projet, contrairement aux directives du code de l'environnement(article 7) qui a valeur constitutive et conforté par la convention Aarhus.

Cette constatation d'opacité laisse craindre un risque de conflit d'intérêt du Maire et de quelques élus.

En 2017 le promoteur INTERVENT fini par distribuer un prospectus en guise d'information pour la population mais qui s'avère être un tract de propagande pour annoncer 3 réunions pour convaincre la population d'accepter leur projet éolien.

Les arguments développés dans ce tract sont inexacts afin de tromper les élus et la population.

Ce projet, depuis qu'il est connu à divisé la population et l'ambiance conviviale du village de Champguyon à disparu.

Ce projet Des Griottes participe avec les autres projets des villages voisins à l'encerclement de Champguyon.

Ce projet est implanté en pleine zone d'exclusion éoliennes.

Ce projet est implanté en plein travers des couloirs des oiseaux migrateurs.

Ce projet va polluer le sol, l'air, le cadre paysagé, la biodiversité, le cadre de vie des habitants de Champguyon.

Le Conseil Municipal d'Esternay à voté contre le projet du parc Des Griottes.

Le Conseil Communautaire de la C.C.S.O.M à voté cotre le Projet du parc Des Griottes.

Plusieurs Conseil Municipal des villages autour de Champguyon ont voté contre ce projet du parcs Des Griottes.

Il est à craindre que si ce projet est accepté cela va entraîner des troubles de la tranquillité publique dans tout le secteur.

Êtes vous certain que le pétitionnaire INTERVENT puisse supporter le poids financier de ce projet de plusieurs millions d'euros; puisse s'acquitter des divers redistribution financières promises dans le temps; puisse démanteler correctement le parc en fin d'exploitation?

Si ce n'étais pas le cas, Monsieur Le Préfet, Monsieur le Commissaire Enquêteur, ne prenez vous pas le risque d'être impliquer de recel actif ou de recel passif?

En qualité de Président de P.P.E.51 je m'étais rendu à la mairie de Champguyon à la permanence de l'Enquête Publique le samedi 15 octobre 2022 et je n'ai pas pu y rentrer car la salle était inaccessible car rempli de personnes venus pour l'Enquête Publique. Est-ce acceptable?

Notre association P.P.E.51 vous confirme sa total opposition à ce projet de parc éolien Les Griottes.

Veuillez recevoir Monsieur le Préfet, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations les plus respectueuses.

Le Président de P.P.E.51

Claude LECOMTE

6, place de l'Hôtel de Ville

51120 SEZANNE